



Édition
2023

LOISIRS POUR TOUS

Dispositif d'aide
à l'inscription
aux activités de loisirs



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

La Chapelle-sur-Erdre vous aide pour accéder
aux activités des associations **sportives**,
culturelles, **environnementales**, **scientifiques** ...

... ou pour assister à un spectacle
à **Capellia**.



Vous pouvez utiliser ces bons de deux façons :

1. Vous souhaitez vous inscrire dans une association chapelaine...

Renseignez-vous directement auprès de l'association qui vous intéresse (*inscriptions généralement courant juin*),

ou

Inscrivez-vous lors de la Vitrine des associations qui aura lieu le samedi 9 septembre 2023, à Capellia.

La liste des associations est disponible sur le site de la Ville, rubrique Associations et entreprises / Vie associative.

2. Vous souhaitez assister à un spectacle à Capellia...

Rendez-vous directement à la billetterie de Capellia, chemin de Roche Blanche, soit :

- à partir du 21 juin 2023 pour les abonnements,
- à partir du 5 juillet 2023 pour la billetterie individuelle.

Et ce jusqu'à la date de validité des bons.

Horaires d'ouverture de la billetterie :

- du mardi au vendredi de 14h à 18h,
- le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Découvrez la programmation en détails lors d'une soirée conviviale organisée le mardi 20 juin 2023, à 19h, à Capellia.

Entrée libre

Plus d'informations sur www.capellia.fr

À noter

Les bons sont attribués à titre individuel à chaque personne du foyer et ne sont donc pas transmissibles d'une personne à une autre. Ils sont valables jusqu'au 31 octobre 2023.



RENSEIGNEMENTS

Une question sur le dispositif ?

Direction de l'Animation

Rue Jean Jaurès

02 51 81 87 23

Une question sur l'achat de places de spectacles ?

Capellia

9 chemin de Roche Blanche

02 40 72 97 58

www.lachapellesurordre.fr

www.capellia.fr